



Litige salle de sport contrat

Par **youb**, le **05/08/2014** à **16:45**

Bonjourrrrrnj'étais inscrit sa fait 10 mois dans une salle de sport à paris par une contrat d'un an à cause des problèmes financier j'ai quitter paris et j'ai fait une réorientation à l'université d'Avignon ,j'ai envoyer à la salle une lettre recommandée de résiliation avec une attestation d'inscription à l'univ d'Avignon et une lettre d'hébergement par quelqu'un de ma famille habite à Avignon ,mais ils m'ont répondre que c'est pas suffisant.rnrnaujourd'hui une société de recouvrement m'a envoyer une lettre,ils m'ont dit qu'il faut payé une somme de 360 euro dans 3 jours ,je peux pas payé cette somme c'est impossible j'ai aucun revenu car je suis étudiant étranger,est ce que j'aurai un problème si je ne paye pas.rnrnCordialement.